

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 6 JUIN 2016

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	32

N° 16-DCM-DGS-078

L'AN DEUX MILLE SEIZE & LE SIX JUIN à quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 Mai 2016

**OBJET DE LA DELIBERATION : ADOPTION DES COMPTES DE L'OFFICE DE
TOURISME : COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2015
AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE**

PRESENTS : Mmes et MM Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND – Lionel RIQUELME – Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Paul MOUROT – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Viviane TIAR – Agnès BIASUTTO – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Gaëlle REBEC – Céline PRATI-AIGUIER – Dominique ROLLAND – Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Nicole VACCA – Bernard PEZERY - Frédéric FIORE

POUVOIRS : Daniel VESSEREAU à Bérénice BONNAL
Denis CHAMBI à Jean-Michel PEYRATOUT
Magali VINCENT à Gaëlle REBEC
Stéphane BELTRA à Marie-Paule DELAROCQUE
Jennifer DELI à Frédéric FIORE

ABSENTE : Christelle DEHAYE

SECRETAIRE DE SEANCE : Céline PRATI-AIGUIER

=====

Mme Bérénice BONNAL, Adjointe au Maire, donne lecture de l'exposé suivant :

En application des dispositions du Code du Tourisme et notamment son article L 133-8, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les documents budgétaires de l'Office de Tourisme adoptés par le Comité de Direction en séance du 18 Mars 2016, à savoir :

- Compte de Gestion 2015
- Compte Administratif 2015
- Affectation du résultat de clôture 2015

Vous trouverez ci-joint les délibérations de l'Office de tourisme présentant la synthèse financière de ces documents.

L'exposé mis aux voix est adopté à l'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS



**Pour le Maire empêché,
L'ADJOINT,**

CHRISTIAN GARNIER

le 1^{er} Adjoint

Acte exécutoire en application
de l'article 2 de la loi du 2 mars 1982.

Transmis au contrôle de légalité le :

20 JUIN 2016

Publié ou notifié le : 21 JUIN 2016



Le Maire,

**Pour le Maire empêché,
L'ADJOINT,**

CHRISTIAN GARNIER

le 1^{er} Adjoint